

Conseil municipal du 4 février 2019

Le lundi quatre février deux mille dix-neuf, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur Bertrand ASTRIC, maire.

Absents excusés et représentés : Mme Virginie AUFFRET, absente excusée, procuration à Mme Françoise BERNARD; M. Fabrice VALLADONT, absent excusé, procuration à M. Bertrand ASTRIC, Mme Florence MONNIN, absente excusée, procuration à M. Hervé REYSSIE, Mme Véronique LEMESTRE, absente excusée, M. Rémy LUCAS absent excusé.

La séance est ouverte à 20h00.

Le compte-rendu de la réunion du 8 janvier 2019 est approuvé.

M. Yves FADIER a été élu secrétaire de séance.

1. Déploiement fibre optique sur la commune

Le Maire expose qu'il est désormais possible de se raccorder à la fibre sur la commune de Boussières. Le planning de raccordement est consultable sur le site d'Orange (<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibreoptique>). Le réseau téléphone cuivré va disparaître au fur et à mesure au profit de la fibre.

2. RGPD : prestation de Délégué à la Protection des Données réalisée par l'AD@T

A l'initiative de l'Union Européenne, un Règlement Général de Protection des Données a été adopté par les Etats membres. Ce cahier des charges précis et strict encadre la protection et l'utilisation des données personnelles des citoyens en matière informatique. L'entrée en vigueur de ce règlement date du 24 mai 2018.

La commune de Boussières a décidé, afin de se mettre en conformité avec ce règlement et pour assurer la prestation de délégué à la protection des données, de choisir les services de l'Agence départementale d'appui aux territoires du Doubs (ADAT) pour un montant de 1000 euros la première année et 400 euros les suivantes.

Le conseil, à l'unanimité, décide de recourir aux services de l'ADAT.

3. Département du Doubs : contrat P@C (porter une action concertée)

Ce dispositif apporte aux communes adhérentes un soutien financier pour les projets locaux (exemple Bibliothèque).

4. CAGB : Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs

Ce dispositif permet de mutualiser les offres de la CAGB, de concerter les actions en matière de logement social et d'apporter une plus grande réactivité face aux demandes des privés.

Les communes du Grand Besançon désireuses de s'inscrire dans ce dispositif auront accès et relaieront ces informations au niveau local.

5. Projet Maison Des Loups : demande de subvention DETER

Le conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour le projet de travaux de la Maison des Loups.

6. Bail du local de l'ancienne Poste

Le conseil autorise le Maire à signer le bail de location de l'ancien bureau de poste 8 route de Besançon pour un montant mensuel de 350 euros à partir du 1er mars 2019.

Ce local accueillera désormais une activité de thérapie familiale.

7. Petite Enfance

Françoise BERNARD, Adjointe, informe le conseil des difficultés des parents d'enfants en bas âge de trouver un système de garde adapté sur la commune ou les environs. En effet, les effectifs d'assistant(e)s maternel(le)s sur la commune diminuent et sont saturés. Cette baisse des effectifs s'explique par les contraintes de cette profession (amplitudes horaires, responsabilité, salaires...). En outre, la commune n'a pas renouvelé sa participation à la micro-crèche et halte garderie de Grandfontaine et Montferrand.

Le Maire, Bertrand ASTRIC, confirme les propos de l'Adjointe et indique que cette problématique doit être sérieusement étudiée.

8. Point sur les projets

Projet Cure : le planning des travaux est respecté. La charpente présentait d'importants dégâts (poutres pourries).

MDL : une réunion est prévue le 5 février pour fixer la pondération des critères pour le dossier de consultation des entreprises. Françoise BERNARD signale qu'il a été demandé aux associations de libérer les lieux pour le mois de mai date prévue du début des travaux.

Roland DEMESMAY, Adjoint au maire en charge du projet, indique que la salle "rose" de la MDL devrait être opérationnelle en septembre pour les accueillir à nouveau.

Projet lotissement Pâturage : les parcelles seront bornées à la fin du mois.

Sculpture : la sculpture sera terminée en avril. Yves FADIER, conseiller municipal référent du projet est chargé de passer commande du socle.

Questions diverses

projet de Grande Bibliothèque : la CAGB a prévu un projet de Grand Bibliothèque sur l'ancien site de l'Hôpital Saint-Jacques. Une réunion s'est tenue le 1er février en mairie en présence de représentants de la CAGB, de Monsieur Jacques DROUHARD, fondateur et bénévole de la bibliothèque de

Boussières, de Rémy LUCAS, conseiller municipal et de Françoise BERNARD, Adjointe, afin de présenter le projet.

Il ressort des discussions les opportunités pour la bibliothèque de Boussières de profiter de mise à disposition d'accompagnement, de formation de personnel et de collaboration.

Monsieur Jacques DROUHARD expose la question du remplacement des bénévoles. Il suggère un éventuel recrutement sur plusieurs communes.

animation : un spectacle de théâtre d'improvisation autour des conduites à risques et addictives aura lieu le 15 février à la Maison des Loups. Organisé par les Francas du Doubs (Mouv'Ados) et les communes de Boussières, Chemaudin et Vaux, Montferrand le Chateau, Thoraise et Torpes. Fiche technique : 1 loge, paravents, éventuellement une estrade.

Comité des fêtes : lors de son assemblée générale, le comité a décidé de ne pas organiser de fête de la musique. En revanche, il est prévu un vide-dressing, la manifestation du 13 juillet, un repas (fondue) à Torpes le 26 octobre 2019.

subventions aux associations : un message sera adressé aux associations locales pour la demande de subvention 2019.

tournoi multisports : la date est fixée au 18 mai.

Grand débat national : la réunion du 1^{er} février au sujet de la transition écologique a attiré 9 personnes. Le maire souligne la qualité du débat, les échanges enrichissants et les intelligentes propositions.

La séance est levée à 22h10

